

**COMITE DE GESTION**  
**DE LA**  
**COMITE DE GESTION**  
**CAISSE DES ECOLES**

\*\*\*\*\*

**Séance du 18 décembre 2024 à 18h**

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024
3. Tarifs cantine 2025

**QUESTIONS DIVERSES**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

**Mercredi 18 Décembre 2024**

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les **dix-huit décembre** à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN – Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE - » Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

**Était représentée** : -

**Etaient excusés** : - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER.

**Invités présents** : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

**Secrétaire de Séance** : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

### 01/ Désignation d'un secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Madame Sandrine LAIGRE en qualité de secrétaire de séance.

**Comité de gestion de la caisse des écoles 18-12-24**

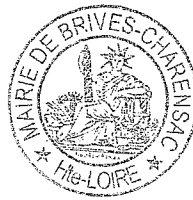
Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		5
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE



Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES**

**Mercredi 18 Décembre 2024**

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les **dix-huit décembre** à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Éducation Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN – Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE -  
» Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

**Était représentée** : -

**Etaient excusés** : - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER.

**Invités présents** : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

**Secrétaire de Séance** : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**02/Adoption du procès-verbal de Comité de Gestion de la séance du 02 avril 2024**

<b>Nomenclature</b>	<b>5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>Véronique BELIN</b>

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

**Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés approuvent le procès-verbal de la séance du 02 avril 2024 qui est annexée à la présente délibération.**



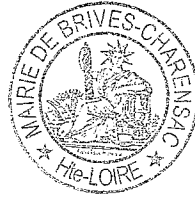
**Comité de gestion de la caisse des  
écoles 18-12-24**

Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		5
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

**Mercredi 18 Décembre 2024**

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les **dix-huit décembre** à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

**Etaient présents** : Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN – Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE -  
» Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

**Était représentée** : -

**Etaient excusés** : - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER.

**Invités présents** : (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

**Secrétaire de Séance** : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**03/ Tarifs Cantine 2025**

<b>Nomenclature</b>	<b>Finances Locales / 7.1 Tarifs des Services Publics</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>Véronique BELIN</b>

**Vu** la délibération N° 19 du Conseil municipal en date du 28/11/2023 approuvant l'adhésion à la nouvelle entente intercommunale Cuisine en Velay, et validant la nouvelle grille tarifaire de l'entente intercommunale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Vu** la délibération N° 03 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles en date du 06/12/2023, approuvant l'adhésion de la Caisse des Ecoles à l'entente intercommunale Cuisine en Velay et validant les tarifs d'achat des repas comme suit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Enfant élémentaire : 5.64€ HT soit 5.95€ TTC

Enfant maternelle : 4.79€ HT soit 5.05€ TTC

**Vu** La délibération 4 du 06 décembre 2023 qui avait fixé les tarifs 2024 appliqués du 01/01/2024 au 31/12/2024 :

-Enfants de Brives : **3.70€**

-Enfants de Brives Tarif réduit : **3.05€**

-Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : **4.70€**

-Enfants extérieurs : **5.95€**

-Adultes : **7.05€**



Eu égard à l'augmentation des dépenses autres que celles du coût d'achat de repas, qui n'étaient pas répercutées jusqu'à présent et notamment des coûts de personnel et des énergies ;

**Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés appliquent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour l'année civile 2025:**

- une augmentation de 10 centimes d'euros des tarifs.

-et donc de valider les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31/12/2025 :

-Enfants de Brives : **3.80€**

-Enfants de Brives Tarif réduit : **3.15€**

-Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : **4.80€**

-Enfants extérieurs : **6.05€**

-Adultes : **7.15€**

\*\* Le Puy-en-Velay Applications convention réciproque et St Germain Laprade pour le quartier des Bories.

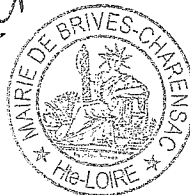
**Comité de gestion de la caisse des écoles 18-12-24**

Nombre de Conseillers présents		5
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de suffrages exprimés		5
VOTE	ABSTENTIONS	-
	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion  
de la Caisse des écoles.



Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance

**CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac**

**Séance du 18-12-2024**

**Feuillet de clôture**

**Numéros d'ordre des délibérations :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024
3. Tarifs cantine 2025

**Liste des membres présents :**

Etaient présents : Gilles DELABRE - Cyril THOMAS- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Juliette BLOT « Co-présidente APEEM -Véronique ROCHE- Frédéric SEJOURNEE- Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON-

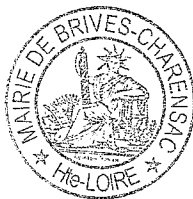

Etaient excusés : Vanessa CUBIZOLLES » Julie HAON « Co-présidente APEEM » - Karine CORTIAL « Co-présidente APEER ».

Invités présents : (avec voix consultative) » Sophie GARNIER -

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Le Maire

Gilles DELABRE



La Secrétaire de Séance

Sandrine LAIGRE






# COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 18 Décembre 2024  
↓ FICHE DE PRESENCE ↓

## VOIX DELIBERATIVES :

### Président :

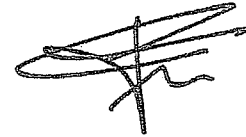
Monsieur Gilles DELABRE  
Maire de BRIVES CHARENSAC



### Membres :

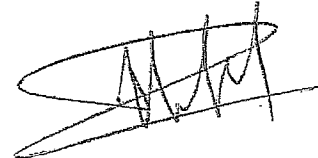
#### Education Nationale

Monsieur Cyril THOMAS  
Inspecteur de l'Education Nationale  
Le Puy II / AIS B.P. 339  
43012 LE PUY EN VELAY



#### Délégué du Préfet

Monsieur Rémy VIDAL  
10 rue de la République  
43700 BRIVES CHARENSAC



#### Délégués du Conseil Municipal

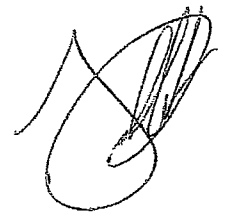
Monsieur Véronique BELIN  
2 bis rue de la République  
43700 BRIVES CHARENSAC



Madame Vanessa CUBIZOLLES  
3 Route de Lyon  
43700 BRIVES CHARENSAC

### Sociétaires

APE Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves



APE Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves

APE Le représentant de l'Association des  
Parents d'Elèves

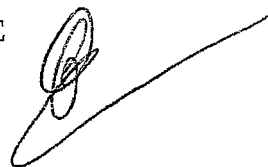
**VOIX CONSULTATIVES :**

»

**Madame Véronique ROCHE**  
Directrice  
Ecole Elémentaire de La République



**Monsieur Frédéric SEJOURNEE**  
Directeur  
Ecole Maternelle de La Mouteyre



» Membres de la Commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

**Madame Vanessa CUBIZOLLES**

**Madame Aurélie VEDRUNE**

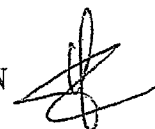
**Monsieur Philippe HUGON**

**Madame Sandrine LAIGRE**



**Madame Bernadette DESESTRES**

**Madame Bernadette VACHERON**



**Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON**

**Monsieur Serge JAVON**

et,

ASSOCIATION	TITRE	PRESIDENT	ADRESSE	CP	VILLE
A.P.E.E.R.	Madame	Karine CORTIAL	4 rue des bastides	43260	ST PIERRE EYNAC
A.P.E.E.M.	Madame Madame	Juliette BLOT Julie HAON	14 rue du Garay 1 rue des écoles Fay la Triouleyre	43700 43700	BRIVES CHARENSAC SAINT GERMAIN LAPRADE

CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 18-12-2024

Liste des délibérations examinées en séance

(art. L 2121-25 CGCT)

Numéro d'ordre des délibérations	Objet	Décision du Conseil Municipal
01	Désignation du secrétaire de séance	Approuvée
02	Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024	Approuvée
03	Tarifs cantine 2025	Approuvée

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Gilles DELABRE



Sandrine LAIGRE

